



# Ligue Rhône-Alpes de volley-ball

Olympiade 2012-2016

Saison 2016-2017

Vaulx en Velin, le 10 novembre 2016

Réf. ST - BP - L n° 022

Destinataires : **Groupements sportifs**  
**Comité directeur**  
**Comités départementaux**  
**FFVB**

<p align="center"><b>COMITE DIRECTEUR</b> <b>Procès-verbal n° 01</b> <b>Réunion du 28 septembre 2016</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présents : Jean-François Bigant, Elsa Durieux, Jean-Michel Ficheux, Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Béatrice Perrier, Thierry Placette, Jean-Claude Savoy (remplace Jan Prinsen comme représentant du CD74), Jean-Marie Schmitt, Nathalie Turin, Jean-Pierre Vinot, Pierre Vouillot.

Excusés : Michelle Akilian, Michel Carras, Carine Calascibetta, Hervé Golfetto, Richard Goux, Daniel Jeannon, Cécile Mazet, Yassine Mouhamed, Pascale Tamarri, Bernard Thivillier.

Assiste : Philippe Marta

Invités : Pascal Fonnesu (club Volley Vallée verte, 74), Serge Magnard (club Annemasse Volley 74)

## 1 - Situation du Comité Départemental de Savoie

Jean-François Bigant fait un état de la situation.

L'AG électorale aura lieu le 5 octobre prochain.

Une réunion a eu lieu en septembre avec les 4 clubs (Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry et Cognin) au cours de laquelle le président actuel et le trésorier ont annoncé qu'ils ne se représenteront pas. Aucun candidat ne s'est manifesté à ce jour pour reprendre le comité.

Les relations avec le technicien de la Ligue, Thierry Bouthenet, sont toujours conflictuelles. Il lui est reproché de développer ses propres projets et de ne pas être disponible pour répondre aux attentes des clubs. Son poste de Président du club de Cognin interroge. Sur les plateaux jeunes du championnat Prim'Volley, il est missionné pour organiser mais il coache également.

Sur le comité voisin de Haute-Savoie, de nombreux administrateurs se sont également retirés mais il y a une relève depuis hier soir. Jean-Claude Savoy succède à Jan Prinsen en tant que président. Les nouveaux statuts sont rédigés et votés.

Date d'approbation : 25/11/2016

Date de diffusion : 10/11/2016

Auteur : Béatrice Perrier



Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Rhône-Alpes Région



Jean-Claude Savoy, que l'on remercie pour sa présence, informe que lors de leur dernière réunion il a été exprimé la volonté d'aider le comité de Savoie.

Pour résumer, on peut dire que trois problèmes bien séparés se posent :

Il y a tout d'abord l'aspect purement administratif qui doit être réglé pour que le Comité puisse remplir son rôle représentatif auprès des instances. Attendons donc le retour des clubs pour l'AG de mercredi prochain. Les nouveaux statuts ne sont pas rédigés ; ils le seront par la nouvelle équipe.

Il y a ensuite le problème de l'animation sportive qui semble déjà bien en place, les deux savoies ayant déjà l'habitude de faire des championnats et des stages en communs, et des équipes de Savoie sont engagées dans les championnats isérois.

Il y a enfin le problème du cadre, salarié de la Ligue. Une lettre de mission doit être élaborée en étroite collaboration avec le technicien, les comités concernés et la Ligue pour répondre aux besoins et aux orientations choisies.

## **2 - Point financier**

Jean Michel Ficheux donne les informations sur la décision du dernier bureau exécutif au sujet de la dette fédérale de 37 000 €. Un virement de 15 000 € sera fait demain ; le reste sera soldé en juin.

L'information est donnée que, Philippe Marta étant appelé à des missions nationales, la Ligue met à la disposition du pôle une technicienne (Carole Mora) pour compenser son absence. Une aide a été demandée à la FFVB. Elle a été refusée oralement tandis qu'un autre pôle dans le nord aurait lui obtenu des aides. Pierre va relancer pour obtenir une réponse écrite.

Echanges sur le pôle d'Issoire fortement subventionné par la région Auvergne. La question est de savoir si la grande région poursuivra cette aide. Jean-Marie suggère d'intervenir auprès de la FFVB pour la mise en place d'aides aux structures (CRE, pôle) et pas uniquement aides à projets. La grande région aura trois pôles espoirs : à Lyon Filles et garçons et celui d'Issoire. Le président de la FFVB a annoncé : Une grande région, 1 pôle, 1 cadre.

## **3 - Regroupement Annemasse / Vallée Verte**

Pascal Fonnesu (club Volley Vallée Verte) et Serge Magnard (Annemasse Volley 74) exposent la situation des jeunes du club de Volley Vallée Verte contraints de poursuivre leurs études à Annemasse et le projet pour la formation des jeunes qui réunit les deux clubs dans un bassin de pratique Zénith.

Lors du TQCR, l'équipe n'était composée que de joueurs seniors d'Annemasse.

La solution est la mise en place d'une UGS pour la saison prochaine.

Dans l'attente de cette régularisation administrative, le Comité directeur valide à l'unanimité la participation de l'équipe Annemasse / Vallée Verte en Régionale 2.

#### 4 - Cas de Toméo BOISSIEUX

Orienté par Olivier Audabram, ce jeune originaire de Guadeloupe a intégré la section sportive de Villefranche. Il est licencié à Villefranche et se trouve 4<sup>ème</sup> muté. N'étant pas dans un pôle espoir, il ne peut pas bénéficier de la licence PES qui lui permettrait de jouer en métropole sans mutation.

Demande de Villefranche : qu'il ne soit pas considéré comme muté dans le championnat régional jeune.

Vote : adopté à la majorité (une abstention).

#### 5 - Validation des bassins de pratiques (pour avis)

La validation des bassins de pratique est de la responsabilité du Président de la Ligue. Avant de prendre une décision, Pierre Vouillot souhaite avoir l'avis des membres du Comité Directeur.

Johann Morel nous a transmis le tableau des demandes :

Demandeur	Bassin existant O/N	Clubs du bassin	Demande	Objectif	Classement
USVG	O	0380011 CLAIX VOLLEY BALL 0388899 UN.SP.VALLEE DE LA GRESSE	1 licence open	Coupe France M15F	OK
U.S.Saint-Egrève	O	GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB 0382205 VOIRONNAIS VOLLEY-BALL 0385507 ASS SPORTIVE FONTAINE 0385990 US ST EGREVOISE 0387013 UNION AS. SEYSSINOISE V.B.	1 licence open	Coupe de France M20M	OK
V.L. Tour du Pin	NON	GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB 0382205 VOIRONNAIS VOLLEY-BALL 0385507 ASS SPORTIVE FONTAINE 0385990 US ST EGREVOISE 0387013 UNION AS. SEYSSINOISE V.B.	1 licence open Fontaine M15F 1 licence open Voiironnais V.B M17F	Coupe de France M15F  Coupe de France M17F	A discuter  A discuter

Discussion sur la dérive observée. Philippe Marta est partagé. Thierry Placette rappelle qu'un vœu avait été déposé pour restreindre l'usage de la licence Open.

Vote : 3 contre - 3 pour - le reste abstention. Adopté du fait de la voix du président pour.

## 6 - Point sur les stages décentralisés

Jean-Marie Schmitt récapitule les actions décidées en réunion ETR le 10 juin 2016 et validées à l'AG du 25 juin 2016 :

- Stage 1 : Stage de détection en commun aux 5 comités : Ain - Rhône / Isère- nord Isère/ Loire / Savoie et Haute-Savoie / Drôme - Ardèche.

Chaque comité vient avec 6 filles et 6 garçons potentiels de moins de 15 ans en priorité ainsi qu'avec un cadre expérimenté et un cadre en formation. Soit 30 filles et 30 garçons, 10 cadres comités, 2 entraîneurs des sélections et le CTS.

Organisateur : Ligue - Responsable du stage : Philippe Marta

Dates: Pour les jeunes, du jeudi 20 octobre au dimanche 23 et pour les cadres, dès le mercredi 19 à 15h pour la préparation du stage.

Objectifs du stage :

- Mise en place des priorités de formations de chaque secteur haut niveau de la DTN : masculin (Fabien Roy) et féminin (Philippe Marta)
- Partages d'expériences et de compétences : thèmes techniques à travailler à définir en fonction des participants.

Lieu : Lycée Lumière

- Stage 2 : Stage dans les comités sur la période de Noël.

- Stage 3 : Regroupement de 20 jeunes par sexe sur le Lycée lumière : 3 cadres par sexe.

Dates : du lundi 20 au vendredi 24 février 2017.

Organisateur : Ligue.

- Stage 4 : Regroupement de 14 à 16 jeunes par sexe sur le Lycée Lumière : 2 cadres par sexe :

Dates : du Lundi 17 avril au vendredi 21 avril 2017.

Organisateur Ligue.

- Stage 5 : Stage de CRE Beach Volley. 16 jeunes par sexe, lieu à définir.

Dates : du Lundi 3 au vendredi 7 juillet 2017.

Organisateur Ligue.

Dans un mail transmis le 26 septembre 2016 aux membres du Comité Directeur, aux comités départementaux, aux techniciens départementaux et régionaux et au CTR, Philippe Marta a rappelé les objectifs de cette programmation.

Sur les moins de 15 ans, catégorie en responsabilité de la Ligue, la volonté commune est d'améliorer la formation des jeunes joueurs pour le renouvellement de notre élite régionale. Dans la continuité du format utilisé la saison dernière, un grand principe a été retenu pour permettre plus d'efficacité (volume de travail : passer de 18 à 30 jours - Qualité de travail : améliorer le cadre commun, les échanges entre cadres, le suivi des joueurs). Ce principe c'est le partage entre les équipes techniques des comités et de la ligue :

- Partage des objectifs sur ce public ;
- Partage des stages ;
- Partage des compétences ;
- Partage de valeurs communes.

Un stage commun d'ampleur (5 délégations, 120 jeunes, une vingtaine de cadre) avait été programmé à la Toussaint sur le Lycée Lumière en début des vacances pour laisser les 10 jours suivants avec la semaine pleine aux comités pour organiser leurs stages essentiels pour eux économiquement.

Première adaptation en juillet : Le lycée perd son intendant et doit faire face à une inspection générale. La proviseure ne peut plus répondre à notre demande favorablement par manque de moyens humains et de coordination hiérarchique. Il faut faire avec !

L'action commune de la Toussaint est maintenue mais les effectifs ont été ajustés à la moitié pour conserver le partage entre les cadres qui est un objectif prioritaire. Le travail va se faire ensemble sur les contenus en offrant une qualité sur la détection : 30 filles et 30 garçons.

Philippe Marta explique qu'il a fait le tour des techniciens et de certains élus. C'est autour de l'encadrement, qui doit être fourni par les comités, que naissent des tensions liées à une communication et une organisation précipitées, qui demandent à certains une adaptation difficile. Il est nécessaire de nous améliorer ; les attentes doivent être plus claires, plus tôt.

Dans ce contexte, il a été demandé aux comités de faire preuve d'ajustement, gage d'intelligence et de respect. Chaque comité a son fonctionnement de gestion des cadres qui est actuellement plus au moins compatible avec nos mises en place. Afin de pouvoir organiser un stage enrichissant pour les cadres et les jeunes, il serait souhaitable que chaque comité puisse envoyer 2 cadres de son département.

Les membres du Comité directeur saluent l'initiative de ce mail qu'ils ont trouvé stimulant.

Daniel Maisonnial regrette, en tant que président du comité de la Loire, que les comités n'aient pas été associés à l'élaboration de ce projet. Aucun élu de la Loire n'avait pu se déplacer sur la réunion ETR et il n'y a pas eu de compte-rendu. Ce stage inter-comités vient concurrencer un stage Comité sur les vacances de la Toussaint. La toussaint est également la période où les comités découvrent leurs jeunes.

Jean-Marie Schmitt insiste sur le fait qu'il faut arriver à élaborer un calendrier commun en concertation et suffisamment en amont pour coordonner les actions avec les présidents de comités et les techniciens. Reste à trouver la période appropriée (mai, juin?).

Thierry Placette ajoute que certes ce n'est pas parfait, mais il faut noter qu'on a progressé tous ensemble et que l'on va dans le bon sens.

## 7 - Relations LRAVB - Universités

Thierry Placette fait le compte rendu des différentes réunions et actions qui se sont déroulées :

- sur Grenoble : Une nouvelle convention est en passe d'être signée avec l'université Grenoble Alpes (fusion des trois universités Grenoble I, Grenoble II et Grenoble III). 11000 étudiants notés peuvent prendre le volley en choisissant l'arbitrage ou l'encadrement. Les étudiants en STAPS peuvent également valoriser ces deux options. Le partenariat est reconduit sur la formation arbitre, avec deux sessions indoor en octobre et une session beach en mai.  
Les championnats de France universitaires de volley-ball qui se sont déroulés sur le campus universitaire de Grenoble du 1er au 2 juin 2016 ont été un grand succès avec 400 participants venus de toute la France. Le Comité Régional Rhône-Alpes du Sport Universitaire de Grenoble et l'ensemble des organisateurs remercient la Ligue pour sa contribution et son aide sur cette manifestation. Il se félicite également de futures et fructueuses collaborations.
- Sur Lyon : les dynamiques sont intéressantes. Les formations arbitre indoor et entraîneur ont été relancées avec un recadrage sur les contenus. Elles sont diplômantes si souhaité. L'université est prête à enclencher une formation beach cette saison. Nathalie ajoute que des adaptations ont été faites pour voir les arbitres les jeudis après-midi. L'évaluation des étudiants de Lyon est en cours d'amélioration. La formation Beach pourra être couplée à la formation FFVB si on a l'information suffisamment en amont. Reste à trouver une solution au problème de la disponibilité des terrains.
- Sur St Etienne et Valence : Chantier qui part de zéro
- Dans le cadre de leur tournée événementielle, les résidences étudiantes Suitétudes organisent en 2017 la cinquième édition du Suitétudes Beach Masters. Ce sont des tournois festifs en 4x4 mixte. Le vainqueur de chaque étape est invité tous frais payés à disputer une Grande Finale. Il y a plein de choses à gagner, des séjours, des voyages pour participer à un beach camp à l'étranger ; les étudiants adorent (plus de 2000 participants en 2015). Il y aura peut-être une étape à Grenoble en 2018.

## 8 - Relations FFVB - LRAVB

Vendredi 30 septembre soir et samedi 1<sup>er</sup> octobre matin, Pierre Vouillot participera à une réunion de travail organisée par la FFVB à laquelle seront présents notamment Eric Tanguy, Yves Labrousse et Frédéric Guérin.

Au nom de la Ligue, il ne manquera pas de signaler le manque d'engagement de la FFVB dans de nombreux domaines liés au développement.

## 9 - Equipementier Errea

Pierre Vouillot donne l'information qu'un premier contact avec le représentant de l'équipementier Errea a été établi.

Le Comité directeur décide à l'unanimité de poursuivre les échanges dans le but de nouer un éventuel partenariat, sans attendre la fusion avec la Ligue d'Auvergne.

Lors de sa réunion du 14 septembre dernier, le bureau exécutif a proposé la constitution d'une commission équipement avec pour responsable Michel Carras. Cette proposition est validée par le Comité directeur à l'unanimité.

## 10 - Commission Arbitrage

Nathalie Turin fait le compte rendu des différentes réunions et actions qui se sont déroulées récemment :

- Réunion des Présidents de CRA le 3 septembre sur Paris :  
Un problème de communication entre sportive et arbitrage au niveau fédéral a été pointé. Pas de changement au niveau du règlement. Si la FIVB change quelque chose, ce ne sera applicable qu'à partir de Janvier-Février 2017 (2ème phase des championnats).  
L'indemnité d'arbitrage en nationale est versée dorénavant par la FFVB, de plus l'arbitre fait l'avance de la marque et de ses frais de déplacement. Argument : c'est ce qui existe en LNV, mais pas de débutants, pas d'étudiants et moins de chômeurs.  
La feuille électronique va être essayée sur quelques clubs dont on ne connaît pas encore la liste. Si les clubs veulent des informations, ils doivent s'adresser à la commission centrale sportive.
- Au niveau de la CRA, l'arrivée tardive des désignations de la CCA perturbe la désignation des arbitres au niveau régional. Pour la saison prochaine, il faudra étudier la possibilité de décaler d'un week-end le début des championnats régionaux.
- La réunion de rentrée des arbitres a eu lieu le 17 septembre à La Tour du Pin. 47 arbitres présents. Il a été abordé entre autres les points suivants : Remboursement par virement si arbitres d'accord. retour sur les problèmes des licences.
- UNSS : 1 arbitre FFVB jeune n'a pas d'équivalence UNSS. Ceci va être rediscuté. A ce jour, aucun programme détaillé n'existe pour former les arbitres jeunes. Il est nécessaire d'unifier les pratiques. Le fichier UNSS national n'est plus accessible. Il faut donner des noms à Alain Cornicard pour vérification de l'obtention d'un éventuel diplôme.
- La CRA se retrouve de plus en plus confrontée à des arbitres entraîneurs et joueurs qui du coup ne peuvent pas arbitrer le samedi. Il faut que les clubs envoient des gens en formation.
- Il y aura un centre de formation dans l'Ain cette année.
- L'Information sur les semaines de formation partira 2ème semaine d'octobre. Les dates seront fixées par les comités en fonction des inscrits.
- Avancer le premier comité directeur de la saison avant la première journée de championnat pour être en mesure de diffuser aux clubs les parties sportives et arbitrage du BRI

## 11 - Commission Sportive

En écho à ce que vient de dire Nathalie Turin, Daniel Maisonnial abonde dans le fait qu'il serait bien d'arriver à diffuser le BRI avant le début du championnat, quitte à transmettre ensuite des additifs en cas de changement.

- Le championnat régional jeune a été défini lundi soir 26 septembre en réunion de la commission. Il est constitué de deux poules de 8, avec matchs aller/retour, soit 14 journées.
- Les finales jeunes seront des finales de la grande région, avec l'Auvergne.

- Le problème des montées en National est abordé. Le règlement fédéral a évolué.

Désormais le 1<sup>er</sup> des grandes régions monte, les équipes classées 2, 3, 4 et 5 sont invitées au TQCN si elles le souhaitent.

Après les échanges que Bernard a eu avec l'Auvergne où, semble-t-il, aucune équipe cette année ne souhaite accéder à la N3, la CRS fait deux propositions :

- a) Poule finale avec deux équipes Rhône-Alpes et 2 équipes Auvergne pour déterminer le champion de la grande région.
- b) Pas de poule finale et c'est le champion Rhône-Alpes qui accède. L'inconvénient c'est que l'on crée une disparité entre Auvergne et Rhône-Alpes, seules les équipes de Rhône-Alpes étant alors soumises à la sanction pour refus de monter.

La proposition a) est adoptée à l'unanimité.

Il reste un point à élucider : dans son nouveau règlement, la FFVB a-t-elle prévu une sanction dans le cas où le champion Auvergne-Rhône Alpes refuse la montée ?

Quoiqu'il en soit, le règlement qui existait en Rhône-Alpes sur la sanction sportive imposée à l'équipe finissant 1<sup>ère</sup> de préNat qui refusait la participation au TQCN, n'est pas applicable à l'Auvergne dans la mesure où il n'existe qu'une seule division régionale.

Le comité directeur est favorable au maintien d'une sanction, qu'elle soit sportive ou financière, pour que le championnat pré-national reste un championnat d'accession. Il demande à la commission de retravailler la question. La proposition de règlement sera soumise à l'approbation des clubs lors de la prochaine assemblée générale.

## **11 - Commission Développement**

Thierry Placette rappelle qu'un travail important de cette commission avait été de déposer de nombreux vœux à l'assemblée générale fédérale. A ce sujet, il témoigne d'une grande déception quant au traitement de ces vœux qui ont tous reçu un avis défavorable : incompréhension et mécontentement vis-à-vis d'une instance qui se disait en gouvernance partagée et écoute des territoires.

## **12 - Fusion Auvergne – Rhône-Alpes**

Pierre Vouillot donne les dernières informations :

- Le protocole de fusion transmis il y a un bon mois n'a toujours pas été renseigné par l'Auvergne. Sans doute faudra-t-il se passer de certaines dispositions prévues dans les modalités de fusion.
- L'assemblée générale électorale sera précédée, pour Rhône-Alpes, d'une assemblée générale pour l'approbation et la clôture des comptes au 31/08/2016 et des activités et projets de la commission beach.
- Pour les élections, la Commission de surveillance des opérations électorales est indispensable. Pierre s'occupe de relancer Pierre Suzzarini à ce sujet.



### 13 - Questions diverses

▶ Aménagement au protocole du triple surclassement

Proposition : Acter le triple surclassement après consultation du dossier médical par le médecin référent ligue sans qu'une visite soit systématique.

Approuvé à l'unanimité.

▶ Fête régionale du volley

Date retenue par les clubs lors de l'AG du 25 juin 2016 : Samedi 3 juin 2017, la veille du tournoi d'Annecy.

Les premiers contacts avec le comité d'organisation du tournoi d'Annecy sont positifs.

▶ Situation de l'ASUL

Pierre donne l'information que le club de l'ASUL doit 16 000€ au comité du Rhône. Malgré la signature d'un moratoire, ce dernier n'a pas été honoré. Les équipes de jeunes ne sont pas inscrites et les projets écoles ne sont pas validés dans l'attente de régularisation. Le comité du Rhône a informé la FFVB et la Ligue de cette situation.

Au niveau de la Ligue, l'ASUL n'a en revanche plus de dette.

L'ordre du jour est épuisé. La réunion est levée à 23h45.

La secrétaire générale  
Béatrice Perrier